



Prix de marché des matières premières (€/t) (Prix franco usine novembre 2012, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	264
Orge	251
Maïs	257
Sorgho	258
Triticale	267
Avoine	265
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	196
Remoulage demi-blanc	230
Gluten Feed de blé	253
Drèches de blé	-
Drèches de maïs	334
Corn Gluten Feed	261
Pois protéagineux	326
Féverole	369
Tourteau de soja 48	472
Tourteau de colza	319
Tourteau de tournesol non décortiqué	249
Tourteau de tournesol semi-décortiqué	321
Graine de colza	495
Graine de tournesol	506
Graisse animale	734
Huile de soja	891
Mélasse de canne	-
L-Lysine HCl	2000
DL-Méthionine	3300
L-Thréonine	2350
L-Tryptophane	27000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	560
3-Phytase	9500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84

Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisant les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue d'après les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	264		
Orge	251	243	
Maïs	257	251	248
Sorgho	258	259	256
Triticale	267	254	254
Avoine	265	212	237
Manioc 67	-	209	224
Son de blé	196	193	
Remoulage 1/2 blanc	230		230
Gluten Feed blé	253	220	223
Drèches de blé	-	305	303
Drèches de maïs	334	242	199
Corn Gluten Feed	261	201	208
Pois	326	295	300
Féverole	369	315	323
T. Soja 48	472	458	
T. Colza	319		
T. Tournesol non déc.	249		
T. Tournesol semi déc.	321	295	310
Gr. Colza	495	431	354
Gr. Tournesol	506	314	255
Huile végétale	891	566	395
Graisse animale	734	566	395
Mélasse Canne	-	137	187
L-Lysine HCl	2000		
DL-Méthionine	3300		
L-Thréonine	2350		
L-Tryptophane	27000		
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	560	0	0
3-Phytase	9500		
Phosphate monocalcique	650	0	0

Commentaires

Le cours des céréales repart à la hausse en novembre après un mois d'octobre marqué par une certaine stabilité : +12, +11 et +13 €/T respectivement pour le blé, l'orge et le maïs. Les issues de meunerie progressent de 5 €/T. La situation est contrastée pour les tourteaux puisque soja et tournesol voient leur cotation diminuer de 5 et 11 €/T, alors que celle du colza augmente de 18 €/T.

Sur le plan de la composition des aliments, le remoulage de blé et le tourteau de tournesol reprennent leurs parts perdus le mois dernier, tandis que le tourteau de soja réapparaît, mais uniquement dans l'aliment finition. On note également un intérêt pour le sorgho dans l'aliment croissance mais le cours annoncé repose sur un nombre réduit de cotation.

Le coût de revient matières premières des aliments est en valeur spot, en augmentation de 10 à 12 €/T, et sur la base de la moyenne des 4 derniers mois, de 6 à 7 €/T.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	728	745	770
Maïs			
Orge			9
Son de blé			80
Remoulage ½ blanc	100	51	
Pois			
Féverole			
Graine de colza			
Tourteau de soja 48			16
Tourteau de colza	118	148	18
T. Tournesol non déc.	27	28	80
L-Lysine HCl	4.9	5.1	4.94
DL-Méthionine	0.25	0.23	0.28
L-Thréonine	1.41	1.46	1.46
L-Tryptophane	0.05	0.10	0.06
Carbonate de calcium	11.33	12.01	11.19
Phosphate monocalcique			
3-Phytase	0.06	0.10	0.07
Sel	4	4	4
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3089	3102	3064
EN (kcal)	2240	2240	2241
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.38
MAT (g)	145	150	135
Lysine (g)	9.2	9.6	8.4
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.8	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.0	2.2	1.8
Prix (€) / Tonne	278.8	284.1	274.4
Prix Moyen (évolution mois précédent)	270.7 (+6.7)	276.0 (+6.6)	267.2 (+6.6)
Prix de 10MJ EN (€)	297.3	302.9	292.4

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte des minima d'incorporation fixés, pour certains produits.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	278.3 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-0.5 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Unique	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,20	0,22	0,18
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Septembre	1.86
Octobre	2.79
Novembre	3.72

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information « Aliment » a pu vous être envoyée gratuitement grâce à nos partenaires :



BIOTRONIC TOP3, InnovSpace 2012

biotronictop3.biomin.net

BIOMIN FRANCE

Parc Technologique du Zoopole

5 Rue Jean Rostand, 22440 PLOUFRAGAN, France

www.biomin.net

Pour toute information, contact : Christian Tenier

christian.tenier@biomin.net - tél. : 02 96 76 54 80



BNA Nutrition Animale

Z.I. de Bellitourne

AZE

53200 CHÂTEAU-GONTIER, France

www.bnanutritionanimale.fr

Pour toute information, contact : Benoit Quéméneur

benoit.quemeneur@bna-na.fr

tél : 02 43 07 42 47